



District Haute-Garonne de Football

COMMISSION ORGANISATION COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS



Réunion du 14 février 2022

P.V. N° 36

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIOR

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre COMMINGES ST GAUDENS 2 / PYRENEES SUD COMMINGES, prévue le 20.02.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 19 Février 2022 à 20h00, Stade de Sède à SAINT GAUDENS (Accord des deux clubs).

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL / JUVENTUS DE PAPUS 2 se déroulera le Dimanche 20 Février 2022 à 15h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

Départemental 4 – Poule A :

- La rencontre A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE / MURET R.C., prévue le 19.02.2022 à 19h30, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 19h30, Complexe Sportif André Roux à COLOMIERS (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule B :

- La rencontre GARDOUCH / LAURAGAIS 2, prévue le 12.02.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 20h00, Stade Municipal à GARDOUCH (Décision de la Commission).

- La rencontre SAINT ORENS 3 / FONBEAUZARD, prévue le 12.02.2022 à 20h00, se déroulera le Samedi 26 Mars 2022 à 20h00, Complexe Sportif Synthétique à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (Décision de la Commission).

U18

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre BRUGUIERES / GARDOUCH, prévue le 12.02.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 26 Mars 2022 à 15h00, Stade René Albus à BRUGUIERES (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre CINTEGABELLE / ENTENTE 3M-GIROU, prévue le 19.02.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 19 Février 2022 à 15h00, Stade Lucien Canals à CINTEGABELLE (Accord des deux clubs).

U17

Territoire 31/09 :

- La rencontre ATHLETIC CLUB GARONA / A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE se déroulera le Samedi 19 Mars 2022 à 16h00, Stade Champs du Moulin Synthétique à ROQUETTES (Décision de la Commission).

Départemental 3 :

- La rencontre PYRENEES SUD COMMINGES / BAZIEGE, prévue le 12.02.2022 à 15h00, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 15h00, Stade Municipal à CLARAC (Décision de la Commission).

U16

Départemental 1 :

- La rencontre TARBES / AUSSONNE SEILH se déroulera le Samedi 19 Février 2022 à 15h00, Plaine de Jeux René Valmy à TARBES (65) (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre GARDOUCH / ATHLETIC CLUB GARONA, prévue le 12.02.2022 à 18h00, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 18h00, Stade Municipal à GARDOUCH (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre FLOURENS DREMIL LAFAGE / AUSSONNE SEILH 2, prévue le 20.02.2022 à 10h30, se déroulera le Samedi 19 Février 2022 à 16h00, Stade de Grands Jeux à DREMIL LAFAGE (Accord des deux clubs).

- La rencontre FONTENILLES-SAINT LYS / GARONNA NORD, prévue le 21.05.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 21 Mai 2022 à 14h00, Stade de l'Espèche à FONTENILLES (Accord des deux clubs).

U15

Départemental 2 :

- La rencontre PAMIERIS 2 / MIREPOIX, prévue le 12.02.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 16h00, Stade de la Châtaigneraie à PAMIERIS (09) (Décision de la Commission).

Départemental 4 :

- La rencontre ATHLETIC CLUB GARONA / BOSSOST se déroulera le Samedi 19 Mars 2022 à 16h00, Complexe Sportif à PINS JUSTARET (Décision de la Commission).

U14

Départemental 3 – Poule D :

- La rencontre VILLENEUVE TOLOSANE / CAZERES 2, prévue le 12.02.2022 à 16h00, se déroulera le Samedi 05 Mars 2022 à 16h00, Stade Robert Franc à VILLENEUVE TOLOSANE (Décision de la Commission).

FEMININES

Senior – Foot à 11 – Départemental 2 :

- La rencontre VENERQUE LE VERNET / SALIES MANE 2 se déroulera le Dimanche 20 Février 2022 à 15h00, Complexe Sportif Marcel Doret au VERNET (Décision de la Commission).

Senior – Foot à 8 :

- La rencontre PLAISANCE 2 / ENTENTE LOUGE TOUCH, prévue le 13.02.2022 à 12h30, se déroulera le Dimanche 06 Mars 2022 à 12h30, Plaine de Jeux Synthétique à PLAISANCE DU TOUCH (Décision de la Commission).

U15F – Foot à 8 – Départemental 2 – Poule A :

- Le Plateau, organisé par le club de COLOMIERS, se déroulera le Dimanche 20 Février 2022 à 14h00, Complexe Sportif Capitany Synthétique à COLOMIERS.

Équipes concernées : COLOMIERS 2 – ISARDES COM. SAV. GES. – SALIES MANE – COMMINGES ST GAUDENS

**Le Président de la Commission,
Manuel MANAS**